

# PRESENTATION GENERALE DE LA DEMARCHE DU MURETAIN AGGLOMERATION

## Table des matières

<b>INTRO</b> .....	<b>1</b>
<b>1 REMERCIEMENTS</b> .....	<b>7</b>
<b>2 PRESENTATION ET DEMARCHE PCAET DU TERRITOIRE</b> .....	<b>8</b>
2.1 PRESENTATION DU TERRITOIRE .....	8
2.1.1 <i>Démographie</i> .....	9
2.1.2 <i>Equipements et services</i> .....	9
2.1.3 <i>Développement économique</i> .....	10
2.1.4 <i>Transport et mobilité durable</i> :.....	10
2.1.5 <i>Transition écologique et énergétique</i> .....	11
2.1.6 <i>Spécificités territoriales</i> .....	11
2.2 ENGAGEMENT EN MATIERE DE POLITIQUE AIR-ENERGIE-CLIMAT .....	12
2.2.1 <i>Historique</i> .....	12
2.2.2 <i>Compétences de l'ECPI et organisation</i> .....	13
2.3 LES MANIFESTATIONS ET PUBLICATIONS SUR LE THEME DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET ENERGETIQUE.....	14
2.4 LE PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL, UNE DEMARCHE CADREE ET MULTI-ACTEURS .....	18
2.4.1 <i>Partis pris du Muretain Agglo</i> :.....	18
2.4.2 <i>Concertation sur la transition énergétique et autour du PCAET</i> .....	19
2.4.3 <i>Etapas clés de la démarche</i> .....	20
2.4.4 <i>Gouvernance de l'élaboration</i> .....	25
2.4.5 <i>Déroulé de l'élaboration</i> .....	25
2.5 GARANTIR UNE MISE EN ŒUVRE EFFICACE ET EFFICIENTE VIA LE SUIVI ET L'ÉVALUATION.....	26

### 1 Remerciements

**Ont participé activement à la construction du Plan Climat Air Energie Territorial du Muretain, que chacun soit remercié pour sa contribution à ce travail collectif :**

**Les élus communautaires ;**

**Les services : la direction générale des services, le pôle Développement territorial, le pôle Technique, le pôle Services aux familles, ainsi que les services supports, Ressources Humaines, Finances et Administration Générale ;**

**Les membres du Conseil de Développement ;**

**Les membres du Club des Entreprises du Muretain, la chargée de mission du CEM ;**

**Les communes et les directions générales des services des communes ;**

**L'Agence Régionale de l'Energie et du Climat AREC et les bureaux d'études partenaires;**

**Les partenaires du Muretain Agglo : la DDT 31, le Conseil Régional d'Occitanie, l'ADEME, la DREAL Occitanie, le conseil départemental de Haute-Garonne, l'Atmo, l'association 3PA, le collectif CoMains, la coopérative Citoy'EnR, Tisséo, les gestionnaires de réseaux d'énergie GrDF, ENEDIS, TEREGA.**



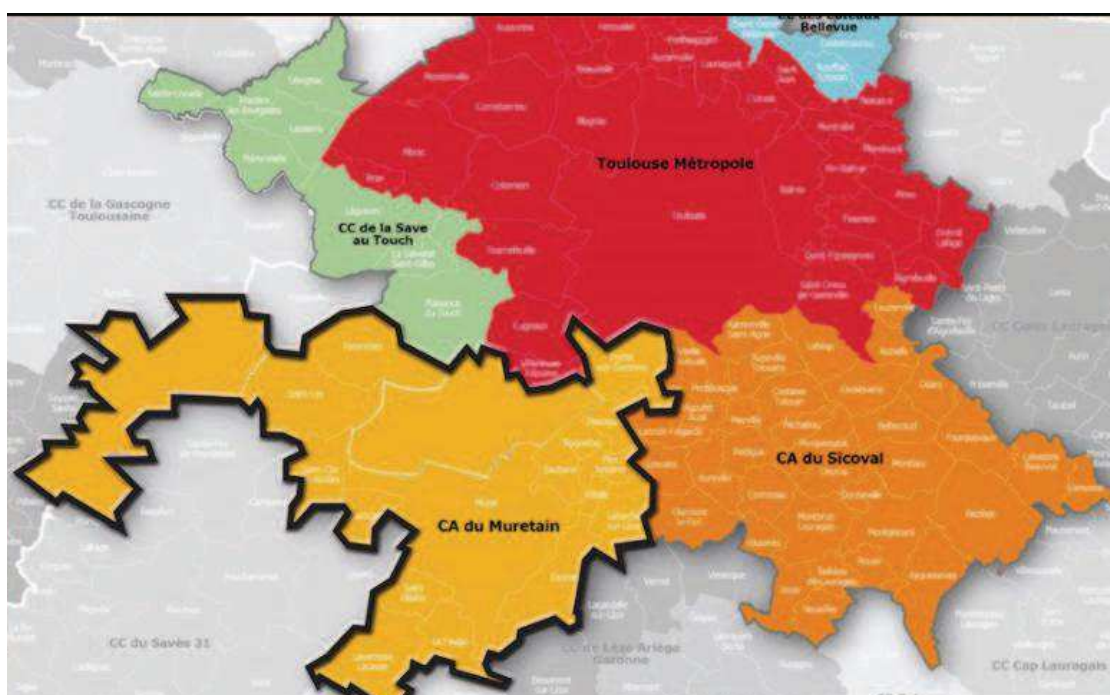
*Ateliers Transition Energétique et écologique – février 2019*

## 2 Présentation et démarche PCAET du territoire

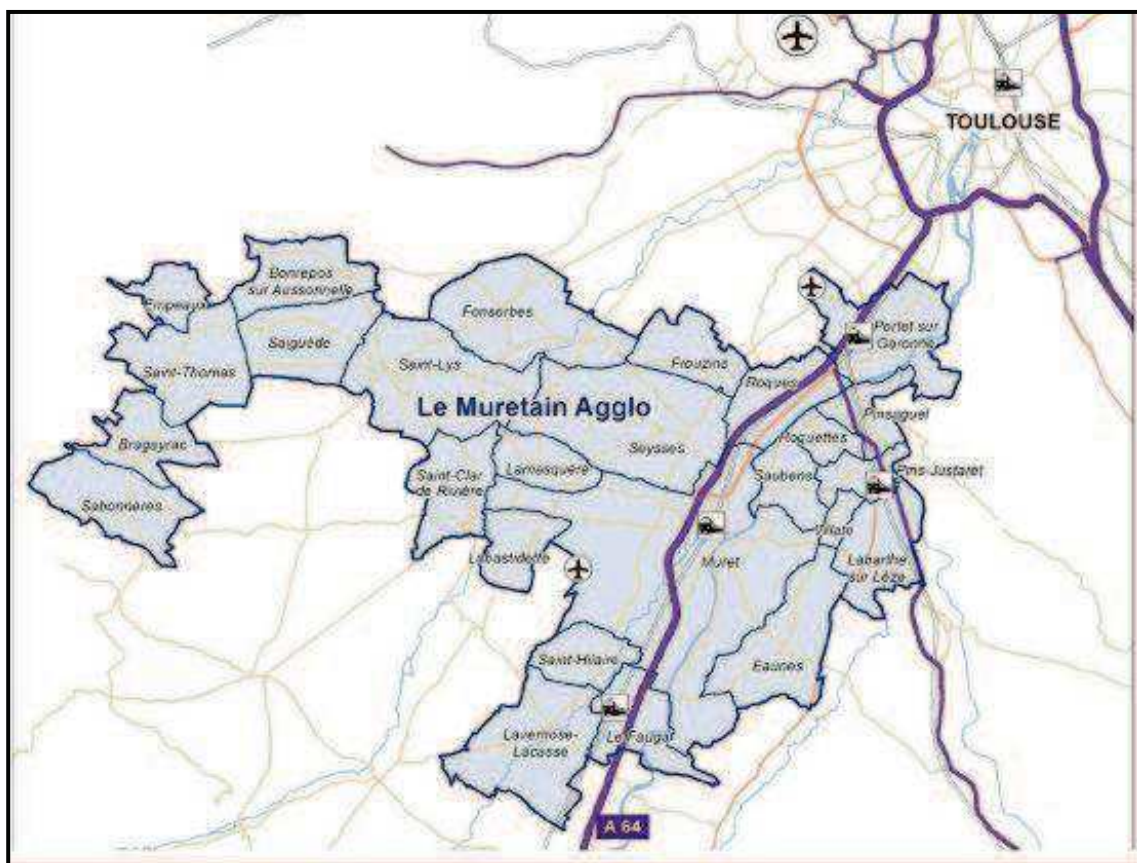
### 2.1 Présentation du territoire

Le Muretain Agglo, issu de la fusion en 2017 des collectivités de la CAM, d’Axe Sud et de la CCRCSA, est situé au sud-ouest de la Métropole toulousaine et compte aujourd’hui 120 000 habitants répartis sur 26 communes. D’une superficie de 320 km<sup>2</sup>, le territoire du Muretain se caractérise par la diversité de son paysage à la fois très urbains aux portes de Toulouse et très rural sur les coteaux du Savès et de l’Ausonnelle.

Irrigués par de nombreux cours d’eau, le Muretain est notamment traversé par le Touch à l’ouest, la Garonne au centre et l’Ariège à l’Est.



Carte : Situation du Muretain Agglo dans la grande aire toulousaine (périmètre du SCOT central)



Carte : Le Muretain Agglo – 26 communes – 120 000 habitants

### 2.1.1 Démographie

Depuis ces dernières décennies, le Muretain Agglo a connu l'une des plus fortes croissances démographiques de la Grande Agglomération Toulousaine et a ainsi vu sa population doublée en 30 ans. A titre de comparaison, sur la période 2009-2014 le nombre d'habitants du Muretain a augmenté de 9% contre 7% en moyenne sur la Grande Agglomération et 4% à l'échelle de l'Occitanie.

Les prospectives de l'INSEE à l'horizon 2050 confirment cette tendance lourde pour les années à venir. En effet, la population totale de l'agglomération devrait à nouveau croître de 60 000 habitants durant cette période (soit une population totale d'environ 180 000 habitants).

L'un des grands enjeux du Muretain sera donc de définir les politiques locales qui permettront d'accueillir au mieux ces nouveaux habitants sur son territoire : répartition, niveau de service, infrastructures, équipements...

### 2.1.2 Equipements et services

Si le taux d'équipements global des communes du Muretain est relativement élevé, il masque cependant de nombreuses disparités territoriales. En effet, si le secteur Est du Muretain, qui abrite les principaux pôles commerciaux et de services ainsi que les grands axes de communication, dispose de nombreux équipements sur l'ensemble des communes, le secteur ouest est plus enclavé avec de nombreuses communes rurales entraînant, de fait, une moins bonne accessibilité des habitants à ces différents services.

Par ailleurs, la proximité de la métropole toulousaine a freiné le développement de certains grands équipements structurants dans les domaines de la culture, de la formation et de l'enseignement supérieur. Avec l'augmentation continue de la congestion des axes de communications vers Toulouse

et la saturation progressive de l'offre de transport en commun vers Toulouse, les habitants du Muretain et du Pays Sud Toulousain se retrouvent de plus en plus « éloignés » de ces structures. Enfin, le Muretain Agglo se retrouve confronté aux mêmes problématiques de santé que la plupart des territoires de la Région avec une offre qui ne suit pas la forte pression démographique et qui est de plus en plus déficitaire, en particulier sur le secteur ouest.

### 2.1.3 Développement économique

Pôle commercial majeur de l'agglomération toulousaine, le Muretain Agglo abrite sur son territoire deux grandes zones commerciales de rayonnement régional à Portet/Garonne et Roques. Cependant elles rencontrent aujourd'hui des difficultés importantes liées au changement de comportements sociétaux et à la concurrence de nouveaux acteurs.

D'une manière plus globale, le territoire du Muretain dispose de 21 Zones d'Activités qui accueillent plus de 1 500 entreprises et près de 12 000 emplois privés.

Aménagées depuis les années 1960, ces zones d'activités sont aujourd'hui en partie obsolètes en termes d'équipements et d'infrastructures de réseaux (accès routiers congestionnés, pas de haut débit, pas de services aux entreprises,...) et pour certaines, elles accueillent des activités polluantes et/ou dangereuses (ZI Bois Vert à Portet, Joffrery à Muret). Des programmes de requalification majeurs sont à conduire à moyen terme.

Ainsi, si l'emploi du territoire est particulièrement marqué par les secteurs du commerce et du bâtiment, il se caractérise également par la forte présence de l'emploi public en particulier sur la ville centre qui abrite de nombreuses administrations.

Il est également intéressant de noter le fort potentiel de l'économie « verte » sur le Muretain. Avec plus de 50% de son territoire en SAU et de nombreux espaces naturels et paysagers de qualité, le Muretain Agglo dispose d'un potentiel de développement intéressant tant dans le domaine agricole que touristique.

Si pour l'instant la grande majorité des surfaces agricoles sont occupées par une production céréalière intensive tournée vers l'exportation, de nombreux réseaux de distribution en circuits courts commencent à se développer sur le territoire.

Par ailleurs, le Muretain Agglo souhaite augmenter fortement la proportion de produits issus d'une agriculture locale et respectueuse de l'environnement dans ses 2 cuisines centrales (1.7 millions de repas par an).

Au niveau de l'offre touristique, le Muretain ne dispose pas de grands sites capables de rayonner à l'échelle régionale ou au-delà. Toutefois, le riche patrimoine bâti de ses communes, les nombreux sentiers de randonnées existants (dont es GR 86 et 861) ainsi que la présence de bases de loisirs (notamment liée à l'eau) pourrait permettre de développer un tourisme local à destination notamment des habitants de la métropole.

### 2.1.4 Transport et mobilité durable :

Le dynamisme démographique de la grande agglomération toulousaine et la concentration de l'emploi sur la métropole génère un important volume de déplacements sur le Muretain qui s'amplifie d'année en année. De fait, les axes routiers à l'approche de Toulouse se retrouvent saturés aux heures de pointes du matin et du soir avec une congestion du trafic qui s'étend tant dans l'intensité que dans la durée.

Face à cette situation, une offre de transport en commun train et bus est disponible sur l'est du territoire (4 Gares SNCF) mais elle reste encore largement sous dimensionnée pour répondre

réellement aux besoins des habitants du Muretain et du Sud Toulousain : fréquence trop irrégulière, absence de réel cadencement, parkings saturés malgré les investissements de ces dernières années, phénomènes de « reste à quai » aux heures de pointes...

De plus, l'absence d'une véritable offre en heures creuses et une amplitude horaire trop faible (pas de train en soirée par exemple) limite fortement l'utilisation des transports en commun pour des trajets autres que professionnels ou scolaires.

Par ailleurs, afin de promouvoir les déplacements doux à l'intérieur du territoire, le Muretain Agglo réalise actuellement un nouveau schéma des liaisons cyclables qui déterminera les contours d'un réseau intercommunal cyclable.

### 2.1.5 Transition écologique et énergétique

#### a. Transition écologique

Le territoire Muretain, fortement marqué par la présence de l'eau, avec la Garonne et l'Ariège et leurs confluents, mais également avec les lacs issus de gravières alluvionnaires, favorise la présence d'une biodiversité exceptionnelle et de nombreux espaces naturels sont aujourd'hui classés (Natura 2000, ZICO, ZNIEFF...).

Afin de protéger et de valoriser ces sites remarquables, 2 réserves naturelles ont été créées : la Réserve Naturelle Volontaire de Lamartine (Roques) et la Réserve Naturelle Régionale de la Confluence Garonne Ariège, qui constitue des lieux patrimoniaux d'exception en termes écologique et biologique, d'intérêt régional, voire national dans un contexte périurbain prononcé.

#### b. Transition énergétique

Labellisé « Territoire à énergie positive pour une croissance verte » (TEPcv) en 2015, le Muretain agglo mène une politique volontariste pour ancrer son territoire dans la transition énergétique. Les communes muretaines ont ainsi engagé de nombreux travaux de rénovation énergétique sur leur patrimoine propre et la communauté d'agglomération a déployé dans le même temps un Espace Info Energie afin d'intensifier également la rénovation de l'habitat privé.

Par ailleurs, le Muretain a également réalisé en 2016 un diagnostic sur les gisements de production d'EnR de son territoire qui a mis notamment en évidence le fort potentiel de développement autour des filières suivantes : solaire, bois énergie, récupération de chaleur, géothermie et aérothermie.

### 2.1.6 Spécificités territoriales

De par sa proximité avec les grands pôles d'emplois de la métropole (Airbus, Toulouse, Oncopôle...), le Muretain Agglo attire chaque année de nombreux nouveaux habitants et même si cette dynamique démographique s'est légèrement tassée ces dernières années, elle reste supérieure à la moyenne de l'agglomération toulousaine. Cette tendance de fonds n'est pas sans conséquence en matière de besoin en équipements publics et services à la population. S'ils sont nombreux sur le territoire, beaucoup d'entre eux commencent à arriver à saturation et des investissements sont à prévoir dans les prochaines années afin de conserver un bon niveau de service (groupes scolaires, collèges, équipements sportifs, culturels...).

Par ailleurs, si le Muretain ne peut être considéré comme un simple territoire « dortoir » de la grande agglomération, le taux d'emploi par habitant y reste relativement faible. De fait, les déplacements pendulaires vers la Métropole sont très importants non seulement pour les habitants du Muretain Agglo mais également pour ceux du Pays Sud Toulousain. Ainsi, malgré la présence d'infrastructures de communication importantes, le territoire du Muretain se retrouve congestionner aux heures de

pointes (bouchons, parkings de gare saturés, reste à quai...) et subit une pollution atmosphérique élevée en lien avec ces déplacements.

Afin de lutter contre ce congestionnement, le Muretain peut toutefois s'appuyer sur un fort potentiel de développement économique autour l'axe Portet/Muret pour créer des emplois et sur la présence de 4 gares (dont 3 avec des capacités de développement importantes) pour renforcer l'intermodalité.

Enfin, depuis la fusion de janvier 2017, le Muretain se caractérise par l'hétérogénéité de son territoire. A la fois très urbains à proximité de Toulouse (Frouzins, Portet/G, Roques) et, dans une moindre mesure, autour de Muret, le Muretain est également composé de communes très rurales aux portes du Gers sur l'ancienne CCRCSA.

## 2.2 Engagement en matière de politique air-énergie-climat

### 2.2.1 Historique

*« Le plan climat-air-énergie territorial (...) est l'outil opérationnel de coordination de la transition énergétique sur le territoire. Il comprend un diagnostic, une stratégie territoriale, un programme d'actions et un dispositif de suivi et d'évaluation »*, Extrait du décret PCAET

La transition énergétique pour la croissance verte est une ambition collective qui irrigue l'ensemble des politiques publiques du Muretain Agglo depuis de nombreuses années :

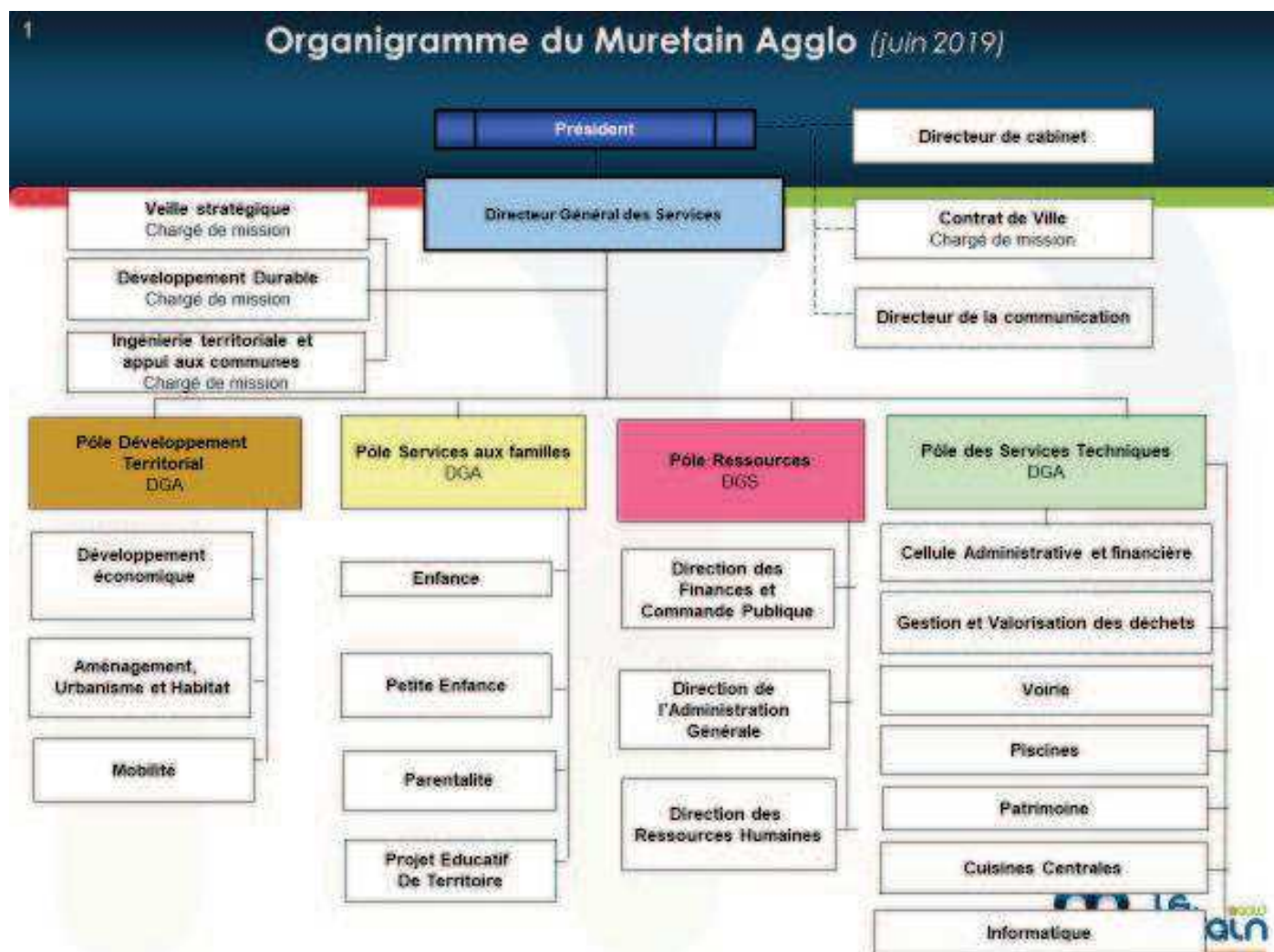
- Dispositif TEPCV : le Muretain Agglo a été lauréat de l'appel à projets TEPCV qui a permis à l'agglomération et ses communes membres de réaliser un programme d'actions ambitieux en matière de transition énergétique : rénovation de bâtiments publics, étude du potentiel développement stratégiques d'EnR et élaboration du schéma des liaisons cyclables, thermographie aérienne, acquisitions de véhicules électriques...
- Certification iso 50001 sur le management de l'énergie
- Contrats territoriaux avec la Région et le Département : financements de nombreux projets contribuant à la transition écologique (pistes cyclables, rénovation énergétique des bâtiments publics, chaleur renouvelable...)
- Convention ADEME portant sur l'Espace Info Energie
- Préfiguration d'un Projet Alimentaire Territorial
- Démarches de modernisation de la gestion des déchets (compétence de l'agglomération) avec des actions ambitieuses et innovantes sur les modes de collecte
- Projet éducatif de territoire en cours d'élaboration autour de 4 axes stratégiques dont l'écocitoyenneté, pour faire de l'éducation à l'environnement et au développement durable un moteur de changement et d'adaptation de la société aux enjeux de la transition écologique.

**Forte de ces acquis, la communauté d'agglomération a souhaité faire du PCAET un levier pour donner une cohérence d'ensemble à l'ensemble de ces actions qui contribuent à la lutte contre le changement climatique. Pour ce faire, elle a mobilisé les élus à plusieurs reprises (commission développement durable, ateliers du projet de territoire, conférence des maires) et organisé un temps de travail collaboratif avec l'ensemble des acteurs socio-économiques du territoire, le 14 mai dernier à Roques.**



## Les compétences communautaires

- Aménagement de l'espace communautaire
- Equilibre social de l'habitat
- Développement économique et Transports
- Politique de la ville
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)
- Environnement et cadre de vie
- Piscines
- Voirie
- Petite enfance
- Enfance
- Restauration



## 2.3 Les manifestations et publications sur le thème de la transition écologique et énergétique

La mobilisation du grand public, qui est engagée depuis plusieurs années, a été renforcée dans le cadre de l'Agenda 21 sur la période 2014-2018, puis TEPCv sur la période 2015-2019 (opération de thermographie aérienne et promotion du vélo notamment). L'EcoSalon et les Mardis de la Turbine illustrent ce parti-pris d'animations territoriales qui inspirent et donnent à voir les solutions pour agir.

Après une première édition réussie, avec plus de 1300 visiteurs sur 2 jours, le Muretain Agglo a organisé, avec l'association 3PA, le 2<sup>ème</sup> éco salon Energie Habitat les 3 & 4 novembre 2018 à Muret salle Alizé. L'occasion de découvrir des solutions innovantes pour la maison, faire des économies, produire de l'énergie, agir concrètement, échanger sur la transition écologique, participer à des ateliers et assister à des mini conférences :

- Restitution de l'image thermographique des logements,
- Conseils gratuits et objectifs sur les projets de rénovation, de construction ou de production d'énergie,
- Découverte de l'offre locale avec plus de 20 exposants (Biocénose, Brickawood, Eco-Logis, Euromac2, Helio France, Helio France, Develgreen, Thirty One Bikes...) autour de l'isolation, de la rénovation énergétique, des énergies renouvelables, de la construction performante, des équipements économes, de la domotique, des nouvelles mobilités,
- S'informer et échanger avec des mini conférences sur l'autoconsommation, les arnaques au photovoltaïque, l'habitat participatif et les bâtiments économes à énergie positive, l'énergie citoyenne, les aides financières, la peinture Bio pour la maison,
- Apprendre et s'amuser en participant à des ateliers : fabrication de fours solaires, test du « château de sable », le memory des écogestes...
- Admirer les expositions des enfants du périscolaire du Muretain Agglo.

# SALON ENERGIE HABITAT DU MURETAIN AGGLO

**Comment réduire votre facture énergétique ?**

**7 > 8 OCT**  
Muret Salle Alizé

10<sup>h</sup> - 19<sup>h</sup> le samedi  
10<sup>h</sup> - 18<sup>h</sup> le dimanche

Flyer du 1<sup>er</sup> salon en 2017

## ESPACE INFO ÉNERGIE

Restitution de l'opération de thermographie aérienne, en présence la société Action Air Environnement qui a réalisé l'opération.

Accueil individualisé pour vous remettre la photo thermique de votre maison, interpréter le résultat avec vous et, si vous le souhaitez, vous donner des conseils de rénovation.



## DES INTERVENTIONS

### SAMEDI 7 OCTOBRE 2017

- 11<sup>h</sup> Une France 100% énergie renouvelable en 2050, c'est possible ?
- 14<sup>h</sup>30 Comment concevoir une maison autonome en énergie ?
- 16<sup>h</sup> Photovoltaïque : éviter les arnaques et bien dimensionner son projet

### DIMANCHE 8 OCTOBRE 2017

- 11<sup>h</sup> Quelle place pour le Citoyen dans la transition énergétique ?
- 14<sup>h</sup>30 Un logement communicant, comment, pour qui, pour quoi ?
- 16<sup>h</sup> Rénovation : comment se retrouver dans les aides financières ?

## DES STANDS

- Isolation : faire les bons choix
- Participer à un projet citoyen de production d'énergie
- Découvrir le Défi Familiales à énergie positive
- Monter son projet de production photovoltaïque
- Découvrir des métiers de la transition énergétique



## DES ATELIERS LUDIQUES POUR TOUS

- Courses de vélos Wateurs
- Activités manuelles sur l'eco-habitat et les énergies renouvelables
- Jeux sur les éco-gestes



Un salon indépendant organisé par le Muretain Agglo en partenariat avec le lycée des métiers de l'énergie et de la domotique de Muret, avec l'appui de l'ADEME et de l'Etat. Une action Territoire à énergie positive pour la croissance verte.

# écoSalon énergie habitat

**3 & 4 novembre 2018**  
10h-18h Salle Alizé de Muret  
Entrée gratuite

Plus de **20 EXPOSANTS**  
**PROFESSIONNELS** / **ASSOCIATIONS**  
Remise de l'image thermographique

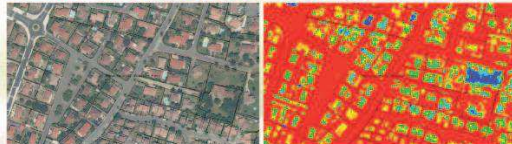
Isolation / Chauffage / Économies d'énergie  
Transition énergétique / Véhicules innovants  
Rénovation / Construction performante

## écoSalon énergie habitat 3 & 4 novembre 2018

10h-18h Salle Alizé de Muret  
Entrée gratuite

Découvrir des solutions innovantes pour la maison, faire des économies, produire de l'énergie, agir concrètement, échanger sur la transition écologique, participer à des ateliers : tout un programme !

### Restitution de l'opération de thermographie aérienne



### 6 conférences pour se faire une opinion

#### Samedi 3 Novembre

- 14h30 Autoconsommation, produire sa propre énergie par la Maison de l'économie d'énergie
- 15h30 Anti-Arnaque, Photovoltaïque, ne tombez pas dans le panneau ! par Biocenose
- 16h30 La Coopérative d'habitants c'est plus que du logement par Mas Coop

#### Dimanche 4 Novembre

- 11h00 Les citoyens et la transition énergétique par City'energy
- 15h00 Les savoir-faire de la nature au service de l'innovation par Fungus Sapiens
- 16h00 Le vélo électrique dans la ville par Thirty One Bikes

### Les ateliers et spectacles

A la découverte de différents matériaux et isolants utilisés en écoconstruction - Fabrication de fours solaires - Le principe de la clé de voûte - Le test du « château de sable » - Les différents types d'habitats dans le monde et leurs adaptations au paysage - La roue de la déperdition d'énergies dans l'habitat - Le coût et la consommation énergétique dans l'habitat et des solutions - Un memory des éco-gestes



Distributions de la troupe «Les sauteuses en scène»

Salle Alizé  
Avenue Henri Peyrusse, Muret

Espace info énergie : 05 34 46 61 00  
infoenergie@agglo-muretain.fr

Flyer du 2<sup>ème</sup> EcoSalon en 2018

Pour la 3<sup>ème</sup> édition, les 21 et 22 septembre, l'EcoSalon met l'accent sur la mobilité, tout en conservant une approche transversale sur la transition écologique en général. Toujours co-organisé avec

l'association 3PA, l'EcoSalon s'installe en plein air pour sa version 2019, au cœur de Muret, sur les allées Niel.



https://www.ecosalon.fr/

Fichier Edition Affichage Favoris Outils ?

**écoSalon du Muretain - Habitat Mobilité** Contact

Pour sa troisième édition le Muretain Agglo organise, avec l'association 3PA, l'écosalon les 21 & 22 septembre à Muret sur les allées Niel avec pour thème principal la mobilité.

**Découvrir l'offre locale et des solutions concrètes et innovantes**

Plus de 40 exposants : entreprises locales autour de l'isolation, de la rénovation énergétique, des énergies renouvelables, de la construction performante, des équipements économes, de la domotique, des nouvelles mobilités.

Des solutions pour vos déplacements avec des acteurs privés et publics, Train, Bus, Vélo, Covoiturage, Télétravail etc.

**L'Espace Info Energie : des conseil gratuits et indépendants**

- L'Espace Info Energie : des conseils gratuits et indépendants
- Restitution de la thermographie aérienne (remise de la photo et d'une interprétation dans le cadre d'un échange avec les occupants du logement).
- Conseils gratuits et objectifs pour vos projets de rénovation, de construction ou de production d'énergie.
- Conseils sur le financement des projets et l'obtention des aides.
- Concours « Ma maison à de l'avenir ».

**Découvrir ce qui se passe sur le territoire**

Mobilité, plan vélo, gestion des déchets, éducation à l'environnement et au développement durable, [tiers-lieux](#), revitalisation des centres villes, espace info énergie, soutien à l'agro écologie et alimentation responsable, production Energies Renouvelables, éco responsabilité : la communauté d'agglomération et les 26 communes agissent concrètement !

**Des ateliers pour expérimenter en s'amusant**

- Tester des vélos à assistance électrique, des vélos cargos...
- Apprendre à réparer son vélo
- Découvrir des voitures électriques
- Simuler son trajet quotidien avec des solutions alternatives à la voiture
- Fabriquer un four solaire
- Découvrir le principe de la clé de voûte
- Faire le test du « château de sable »
- Découvrir les différents types d'habitats dans le monde et leurs adaptations au paysage
- Jouer à la roue de la déperdition d'énergies dans l'habitat
- Découvrir le coût et la consommation énergétique dans l'habitat et des solutions
- Jouer au memory des écogestes

Nous utilisons des cookies pour vous garantir la meilleure expérience sur notre site web. Si vous continuez à utiliser ce site, nous supposons que vous en êtes satisfait.

FR 15:11 28/06/2019

Toutes les informations disponibles sur le site internet dédié : <https://www.ecosalon.fr/>

En complément de cet évènement annuel, le Muretain organise des mini-conférences grand public à la Turbine.

les mardis de la turbine  
Le rendez-vous des consommateurs du Muretain

**Conférence**  
**Respirez le bon air !**

**MARDI 19 Fév. >19h**  
MURET "La Turbine" 22 rue de Louge

**Pourquoi** la qualité de l'air est importante pour notre santé ?  
**Comment** est-elle surveillée ?  
**Quel** air respirons-nous ?...

Atmo Occitanie, Association Agréée pour la Surveillance de la Qualité de l'Air, répondra à toutes ces questions. Un suivi virtuel de l'agglomération toulousaine nous permettra de mieux saisir les enjeux locaux pour la qualité de l'air que nous respirons.

ENTRÉE GRATUITE - Nombre de places limité (50)  
Inscription au 05 34 46 61 00

la turbine

Atmo OCCITANIE

Muretain

les mardis de la turbine  
Le rendez-vous des consommateurs du Muretain

**Conférence**  
**La BIODIVERSITÉ dans nos jardins**

**MARDI 18 Juin >19h**  
Muret "La Turbine" 22 rue de Louge

**BIODIVERSITÉ, COMPRENDRE POUR AGIR**

**QUELS SONT LES ENJEUX** de la sauvegarde des espèces ?  
**QUELS SONT LES MOYENS** dont chacun dispose pour agir ?

Le Muretain Agglo s'investit pour un territoire durable et vous accompagne vers une réelle prise en compte des enjeux de la Biodiversité.

La société coopérative et participative Symbiosphère abordera deux exemples concrets de lutte biologique (chenille processionnaire du pin et moustiques) et vous fera découvrir les différents moyens d'agir à l'échelle de son balcon et/ou de son jardin.

Elle vous présentera également l'opération menée sur notre territoire avec l'installation de 200 nichoirs, et répondra à vos questions.

ENTRÉE GRATUITE - Nombre de places limité (50)  
Inscription au 05 34 46 61 00

la turbine

Symbiosphère

Muretain

les mardis de la turbine  
Le rendez-vous des consommateurs du Muretain

**la turbine**

MURET "La Turbine" 22 rue de Louge

Le Muretain Agglo vous propose les rendez-vous de la turbine. Une heure d'échange avec un spécialiste pour devenir acteur de la transition écologique : comprendre, trouver des solutions, adopter de bonnes pratiques pour se déplacer, pour habiter, pour consommer.

**10 DEC.** Le télétravail Un progrès et un droit

**19 NOV.** Transition écologique Quelle place pour le citoyen ?

**22 OCT.** Choisir sa VMC

**24 SEPT.** Mobilité Face à l'enjeu climatique. Les solutions pour se déplacer

**19 FEV.** Respirez le bon air !

**19 MARS** Mon projet Renov Les règles d'or et les aides

**16 AVRIL** Zéro déchet Comment moins en produire ?

**14 MAI** Le confort sans la clim C'est possible

**18 JUIN** Biodiversité Comment aider les amis de nos jardins

**Les thèmes 2019**

la turbine

Muretain

Les « Mardis de La Turbine » réunissent une cinquantaine de personnes autour d'un intervenant « expert » sur un sujet concret qui permet d'aborder les enjeux de la transition énergétique et écologique par différentes entrées. En 2019, les thèmes abordés sont : la pollution atmosphérique

avec ATMO Occitanie, la rénovation des logements avec le conseiller info énergie,, la réduction des déchets avec l'association zéro Waste, le confort d'été, la biodiversité avec Symbiosphère, la mobilité, la ventilation intérieure, la transition énergétique avec la coopérative Citoy'EnR.

## **2.4 Le Plan Climat Air Energie Territorial, une démarche cadrée et multi-acteurs**

La concertation publique préalable organisée par le Muretain Agglo dans le cadre de l'élaboration du PCAET porte sur la promotion de la transition énergétique et écologique, au-delà du document « PCAET », qui constitue un outil technique et politique traduisant la feuille de route de la collectivité et du territoire en matière de transition énergétique.

### **2.4.1 Partis pris du Muretain Agglo :**

Ce parti-pris, engagé dès l'élaboration de l'Agenda 21 en 2012 – 2013, s'est traduit par une politique de fond en faveur de l'éducation à l'environnement et au développement durable auprès des différents acteurs du territoire.

En effet, dans un contexte très contraint de moyens mobilisables, le Muretain Agglo prend le parti de :

- flécher les moyens de communication et d'animation territoriale sur l'accompagnement au changement des pratiques auprès des habitants et de l'ensemble des acteurs
- mutualiser entre les moyens des différentes démarches locales de développement durable (Agenda 21, TEPCV, schéma directeur vélo, projet de territoire, PCAET, Convention Territoriale Globale (projet social du territoire, en lien aussi avec le projet éducatif de territoire PEDT, Projet Alimentaire et Agricole de Territoire, et surement d'autres demain, comme le Plan de Mobilité de Territoire, etc.).

Le changement des habitudes quotidiennes est un réel challenge, qui prend son sens dans la transversalité des approches et questionne des thématiques très concrètes :

- se déplacer,
- habiter,
- se nourrir,
- consommer,
- la santé,
- le cadre de vie.

Il y a un véritable enjeu à faire évoluer les mentalités, à partager les connaissances, à préparer les évolutions qui arrivent et qui impactent la vie des gens, comme la transformation du mix énergétique avec la relocalisation de la production de l'énergie et donc l'apparition dans l'environnement local de nouvelles installations, la limitation de l'usage de la voiture solo et donc la nécessité de repenser ses déplacements, l'effondrement de la biodiversité et l'émergence d'espèces invasives qu'il convient de réguler, l'adaptation aux changements climatiques qui questionne notamment le confort d'été et les modalités d'isolation et de rafraîchissement des logements, etc.

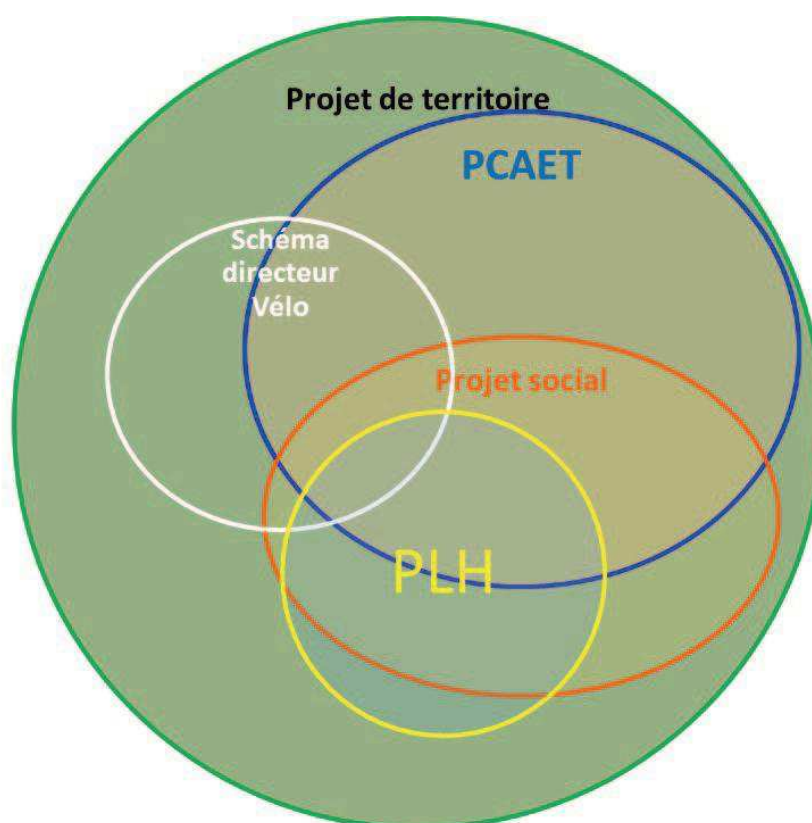
## 2.4.2 Concertation sur la transition énergétique et autour du PCAET

En matière de concertation sur la transition énergétique et écologique, mobiliser, informer, faire connaître les solutions locales pour changer de pratiques, donner les moyens de passer à l'action, sont les priorités du Muretain Agglo qui ont guidé la concertation préalable à l'élaboration du PCAET.

En outre, l'information et la co-construction s'est organisée de manière très concrète avec des publics ciblés dans un objectif d'opérationnalité :

- les élus du territoire (bureau communautaire, conférence des maires, ateliers projet de territoire, commission développement durable)
- les décideurs publics et privés (Forum Energie co-organisés avec le Club des Entreprises du Muretain)
- les services de l'agglomération et des communes (Comité technique dédié, réunions de pôle, réunion d'encadrement)
- la société civile représentée par le conseil de développement (associé aux ateliers projet de territoire et mobilisé sur une réunion bilatérale).

Enfin, l'autre parti pris du Muretain Agglo en matière de concertation a consisté à mutualiser la participation des élus à l'élaboration du PCAET avec celle du projet de territoire, saisissant ainsi l'opportunité d'une approche transversale et territoriale grâce à la compatibilité des calendriers. Les 2 démarches se sont ainsi nourries et complétées, assurant une cohérence globale, sans sur-mobiliser les élus. En effet, le Muretain Agglo développe plusieurs démarches territoriales structurantes, qu'il convient d'articuler, de mettre en perspective et surtout de garantir une lisibilité pour les élus, les services et les partenaires mobilisés.



*Schéma : Démarches structurantes en cours sur le Muretain Agglo et leurs dimensions communes*

## 2.4.3 Etapes clés de la démarche

La délibération n°2018-016 actant le lancement de la démarche PCAET votée au conseil communautaire du 13 février 2018 mentionne les modalités de concertation envisagées, à savoir :

- Mise en place d'une plateforme numérique de concertation pour les citoyens et les acteurs locaux : cette disposition n'a finalement pas été mise en place, en raison d'arbitrages budgétaires très serrés sur les exercices 2018 et 2019 sur le chapitre fonctionnement, pour répondre à l'obligation de limiter l'augmentation à 1,25% par rapport à l'année précédente pour 2018, 2019 et 2020.
- Mobilisation du Club des Entreprises du Muretain (CEM) : co-organisation d'un forum de présentation du diagnostic et d'ateliers « actions climat air énergie » pour les acteurs socio-économiques du territoire : cette disposition a été mise en place.
- Mobilisation de l'association 3PA pour l'organisation de temps de sensibilisation et de concertation autour du PCAET : cette disposition a été mise en place.
- Mise à disposition du public de la délibération de lancement, du profil climat air énergie du territoire, de la stratégie adoptée et du plan d'actions, sur le site de la collectivité et dans les journaux municipaux : la délibération d'intention a été publiée selon les modalités habituelles de la collectivité et mise en ligne sur le site internet de la collectivité, ainsi que sur le site internet des communes volontaires (<http://www.agglo-muretain.fr/fr/decouvrir-agglo-projets/developpement-durable/plan-climat-air-energie-territorial.html> )



Le lancement de la démarche a fait l'objet d'une communication au :

- préfet, préfet de région, président du conseil départemental et présidente du conseil régional : courrier officiel avec délibération du conseil communautaire de lancement du PCAET
- les maires et DGS des communes (courrier + conférence des maires le 6/02/2018)
- représentants des diverses autorités (article L 2224-31 du CGCT + SCOT), présidents des organismes consulaires, représentants des gestionnaires de réseaux, représentants des



organismes gestionnaires et/ou propriétaires de logements : courrier officiel avec délibération du conseil communautaire de lancement du PCAET

- président du Club des Entreprises du Muretain (courrier officiel avec délibération du conseil communautaire de lancement du PCAET)

Enfin, un communiqué de presse a été transmis à la presse locale et aux communes pour diffusion dans les journaux municipaux.

## COMMUNIQUE DECLARATION D'INTENTION PCAET

Mars 2018

### Muretain Agglo : Lancement de l'élaboration du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

En séance du 13 février 2018, les élus du conseil communautaire ont acté l'élaboration d'un Plan Climat Air Energie Territorial pour le Muretain Agglo.

#### C'est quoi ?

Le plan climat air énergie territorial est l'outil de coordination de la transition énergétique du territoire. A la fois stratégique et opérationnel, il est mis en place pour une durée de 6 ans et porte sur 5 axes d'action :

- la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES)
- l'adaptation au changement climatique,
- la sobriété énergétique
- la qualité de l'air
- le développement des énergies renouvelables.

#### Avec qui ?

Il s'applique à l'échelle du territoire et appelle l'implication de tous les acteurs locaux, c'est-à-dire pour le Muretain : 26 communes, 6 500 entreprises, 119 000 citoyens, de nombreuses associations et diverses institutions.

#### Quels bénéfices pour les habitants ?

- **réduction des charges d'énergie des ménages et amélioration du confort** : lutte contre la précarité énergétique, rénovation de l'habitat
- **bénéfice santé** : amélioration de la qualité de l'air, accès à une alimentation plus saine, diminution de l'exposition au bruit
- **meilleure qualité de vie** : multi-modalités des déplacements, préservation de la biodiversité, environnement apaisé, végétalisation des espaces urbains

#### Comment ?

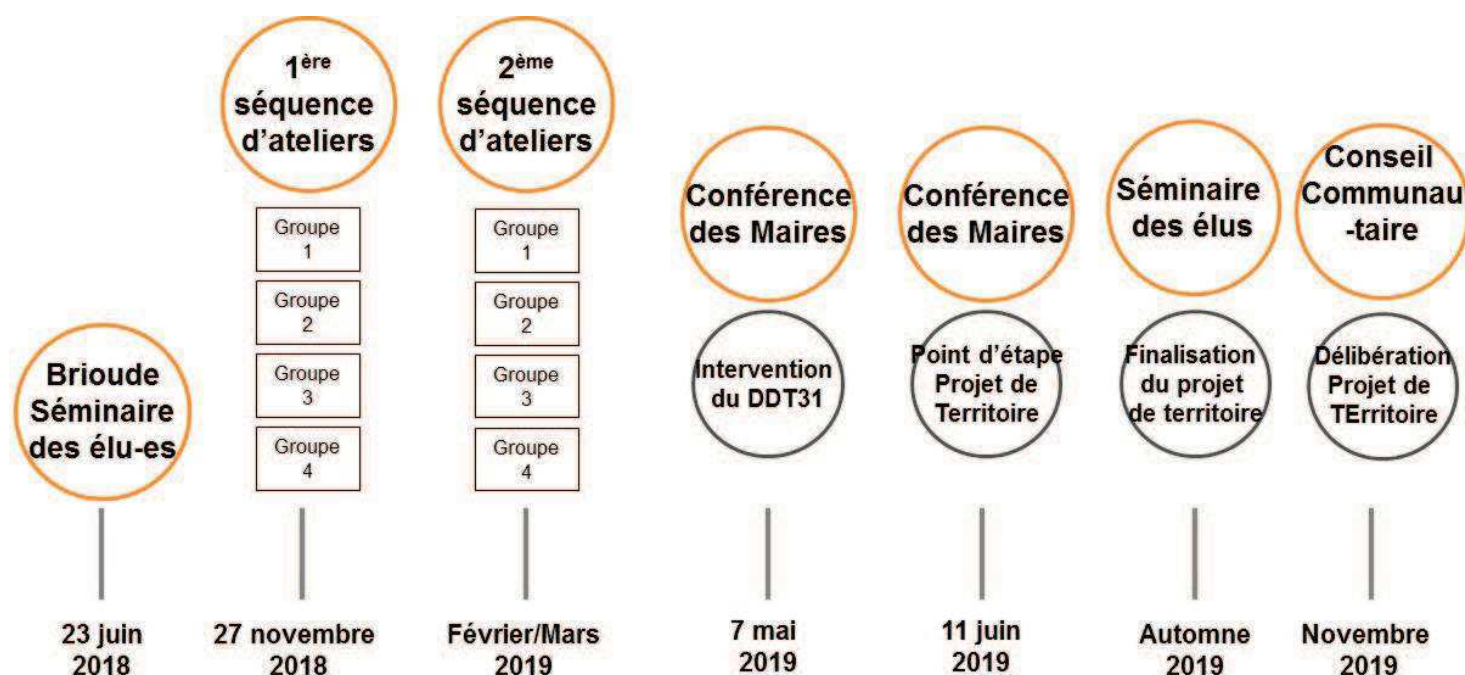
3 grandes étapes de travail :

- **Profil Climat – Air – Energie** : s'accorder sur une vision partagée du territoire, définir les enjeux du territoire et déterminer le point zéro des objectifs chiffrés
- **Stratégie territoriale** : fixer les objectifs en matière de consommation / production d'énergie, de réduction d'émission de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques, d'adaptation aux changements climatiques à l'horizon 2030 et 2050
- **Programme d'actions** : définir les actions à mettre en œuvre par l'agglo, par les communes et par tous les acteurs socio-économiques pour atteindre de manière progressive les objectifs fixés

Des réunions ont été organisées avec toutes les instances de la collectivité pour permettre une large appropriation de la démarche par de nombreux acteurs.

Etapes	Instances mobilisées	Date	Objectifs de la séquence
<b>Préfiguration</b>	Commission Développement Durable	18/12/2017	S'approprier ce qu'est un PCAET, partager les opportunités de la démarche
	Bureau communautaire	16/01/2018	Partager les objectifs et opportunités de la démarche, acter les modalités de pilotage et d'élaboration
	Délibération du conseil communautaire	13/02/2018	Acter le lancement de la démarche, sa gouvernance, les moyens mobilisés, le calendrier prévisionnel et les modalités de concertation Délibération d'intention
	Commission Développement Durable	09/04/2018	Recueillir les attentes des élus vis-à-vis de la démarche pour le territoire et en terme de méthode
<b>Diagnostic</b>	Comité technique n° 1	14/09/2018	Echanger sur le contexte, les projets, le calendrier de la mission d'accompagnement à l'élaboration du PCAET
	<b>COFIL n°1</b>	15/11/2018	1. Acter le calendrier et la méthodologie d'élaboration 2. Partager les 1er éléments de diagnostic
	Bureau communautaire	11/12/2018	Point d'avancement Plan Climat Air Energie Territorial
	Comité technique n° 2	20/12/2019	Restituer le diagnostic
	<b>COFIL n°2</b>	19/01/2019	1. Partager le Diagnostic Air Energie Climat et identifier les enjeux 2. Préparer la stratégie et mettre en perspective avec le projet de territoire
	Information du bureau communautaire	29/01/2019	Point d'avancement Plan Climat Air Energie Territorial Diagnostic / Enjeux
	Groupe des DGS des communes	08/02/2019	Restituer le diagnostic Partager les enjeux du territoire
<b>Stratégie</b>	Commission Développement Durable	19/02/2019	Atelier Stratégie - Actions
	Conférence des maires	11/03/2019	informer sur la démarche - partager les principaux éléments du diagnostic
	Commission Environnement du Club des entreprises du Muretain	15/03/2019	1. Partager le diagnostic et la stratégie 2. Préparer l'atelier partenarial du 14 mai 2019 co-organisé CEM-Agglomération
	<b>COFIL n°3</b>	21/03/2019	1. Valider l'ambition du territoire et les axes stratégiques d'actions énergie climat 2. Par axe stratégique retenu pour le plan d'action: Traduire à 2030 la trajectoire 2050 REPOS Echanger sur la stratégie de moyens du territoire
	Délibération du Conseil Communautaire	09/04/2019	Validation de la stratégie territoriale
<b>Programme d'actions</b>	Comité technique n° 3	18/04/2019	Travailler avec les services sur le plan d'actions à partir notamment de l'inventaire des actions et des contributions des élus
	Atelier partenarial	14/05/2019	1. Partager le diagnostic et la stratégie territoriale 2. Enrichir le programme d'action 3. Mobiliser les acteurs locaux
	Bureau Communautaire	04/06/2019	Point d'avancement Plan Climat Air Energie Territorial : Stratégie - Architecture du plan d'actions (Axes stratégiques et axes opérationnels)
	Groupe des DGS des communes	16/05/2019	Echanger sur la stratégie et le plan d'actions Travailler sur 3 actions à forte implication communale
	<b>COFIL n°3</b>	16/05/2019	1. Valider l'architecture du plan d'actions et les actions 2. Se projeter sur la mise en œuvre et le suivi-évaluation du plan
	Réunion technique Evaluation	20/06/2019	Construire l'outil de suivi et d'évaluation du PCAET
	Conférence des maires	11/06/2019	Informer sur la démarche Partager l'architecture du plan d'actions
	Délibération du Conseil communautaire	25/06/2019	Valider l'architecture du PCAET et acter le dépôt du projet à l'autorité environnementale

## Focus sur les ateliers « Projets de territoire »



*Schéma : Grandes étapes de l'élaboration du projet de territoire*

Les ateliers du 27 novembre 2018 et du 21 février 2019 pour la thématique Transition énergétique et écologique ont été l'occasion pour les élus et les représentants du Conseil de Développement de débattre des enjeux d'abord puis des leviers d'action à mobiliser pour engager le territoire dans une transition positive pour les habitants. La thématique Mobilité a été également traitée par l'entrée sociale et la question des services aux familles notamment.

Le projet de territoire s'articule autour de 3 « partis-pris » :

- Des potentiels de développement économique d'intérêt métropolitain à valoriser et à compléter par une offre économique locale structurée
- Un mode de développement local à interroger pour conforter le territoire dans son engagement dans la transition écologique
- Faire de la qualité de vie un positionnement politique volontariste de développement.

Ainsi, le PCAET s'inscrit complètement dans le projet de territoire qui entend conforter l'engagement du Muretain Agglo dans la transition écologique.

## 2ème parti pris : Un mode de développement local à interroger pour conforter le territoire dans son engagement dans la transition écologique

**En faisant de la transition énergétique un axe prioritaire de développement du territoire**

- Faire du PCAET un support de mobilisation de toutes les énergies du territoire autour de la **transition de notre modèle de développement**
- Poursuivre notre effort de positionnement sur la transition énergétique à l'échelle nationale

**En recherchant et favorisant les équilibres naturels, notamment dans le développement urbain**

- Réacquiescer les logiques d'aménagement urbain dans une logique de ville durable
- Renforcer l'intervention des collectivités et leurs outils d'invitation pour permettre l'émergence d'un bâti plus vertueux
- Valoriser et préserver les espaces naturels

**En accompagnant le développement des modèles et des pratiques de consommation durable**

- Développer l'économie circulaire et renforcer la valorisation des déchets
- Consolider les activités de la rénovation thermique, de la construction durable et des énergies renouvelables

**Projets phares**

- Démarche bourgs-centres
- Valorisation des pôles de gares
- Mise en place d'une équipe « d'ambassadeurs de la transition énergétique »
- Valorisation du « parc métropolitain » de la Confluence

**Muretain**  
Agglomération

Diapo de présentation de la stratégie territoriale du Muretain Agglo (conférence des maires – juin 2019)

### Focus sur l'Atelier Partenarial PCAET du 14 mai 2019

Cette matinée organisée en partenariat avec le Club des Entreprises du Muretain au centre culturel de Roques « le Moulin » le 14 mai 2019 avait pour objectif de :

- partager les enjeux du territoire en matière de facture énergétique, de qualité de l'air et de développement local durable
- fédérer les acteurs autour d'une stratégie territoriale ambitieuse engageant le Muretain Agglo dans la trajectoire Région à énergie positive
- travailler ensemble sur des actions structurantes à intégrer au programme opérationnel

Les contributions, les retours d'expérience, les perspectives d'évolution ont permis d'alimenter la réflexion et d'engager durablement une dynamique collective.

Le programme s'est articulé en 3 temps forts :

- une 1<sup>ère</sup> séquence en plénière pour partager les enjeux Climat, Air, Energie du territoire et fédérer les acteurs locaux autour d'une stratégie de transition énergétique et écologique ambitieuse, vers un Muretain à énergie positive à horizon 2050
- une 2<sup>ème</sup> séquence de tables-rondes pour relever les défis et construire ensemble des actions concrètes à l'échelle locale

- une dernière séquence de restitution des échanges qui a permis de valoriser les acteurs et mesurer l'engagement des partie-prenantes

Des tables – rondes thématiques ont été proposées (simultanément) avec une entrée opérationnelle et répondant à un besoin du territoire :

- Nourrir les habitants
- Vers un transport routier sans pétrole en 2050
- Des artisans mobilisés pour une rénovation énergétique performante
- Le photovoltaïque, une multitude de potentialités positives pour le territoire
- Agir sur les mobilités professionnelles pour préserver la santé des salariés et la compétitivité des entreprises
- Mettre la nature au cœur de l'adaptation au changement climatique

Une table prévue sur « Valoriser les déchets – ressources pour le territoire » n'a pu se tenir en raison d'un contretemps de dernière minute.

Une soixantaine d'acteurs très divers ont participé à cette matinée : des entreprises, des acteurs de l'économie sociale et solidaire, des institutionnels, des techniciens de l'agglomération, des vice-présidents du Muretain Agglo.

#### 2.4.4 Gouvernance de l'élaboration

Le pilotage de l'élaboration s'appuie sur un comité de pilotage (COPIL) et un comité de suivi technique (COTECH). L'instance politique en charge du dossier est la commission développement durable.

La gouvernance de mise en œuvre (comité de suivi) sera installée après les élections municipales de 2020, de manière à stabiliser le suivi de la démarche sur la durée du mandat et à intégrer les nouveaux élus. Sur le plan technique, le suivi, comme l'élaboration, sera assuré par le comité technique regroupant des représentants des services impliqués et les partenaires institutionnels (ADEME, Région, DDT31, AREC et ATMO a minima).

Le Muretain Agglo s'appuie sur une culture du suivi – évaluation initiée avec l'Agenda 21, puis fortement consolidée dans le cadre du système de management de l'énergie certifié ISO 50001.

#### 2.4.5 Déroulé de l'élaboration

Le Muretain Agglo a mobilisé autour du chef de projet une équipe pluridisciplinaire et transversale de 3 cadres chargés de produire des éléments pour le diagnostic territorial, de contribuer à la stratégie, d'accompagner les services dans la construction des fiches -actions et de participer à l'organisation des réunions (contenu et animation).

En outre, le Muretain Agglo s'est appuyé sur des expertises extérieures pour mener à bien l'élaboration du PCAET :

- une mission d'accompagnement confiée à l'AREC:

<b>Etapes</b>	<b>Livrables</b>
Diagnostic	Profil Air/Energie/Climat du territoire (rapport + diaporama)
	Synthèse à destination du grand public
	Evaluation environnementale
Stratégie	Diaporama séminaire
	Stratégie territoriale (rapport et diaporama)
	Présentation de la stratégie territoriale (4 pages)
	Evaluation environnementale
Plan d'action	Socle commun d'actions
	Diaporama COPIL Plan d'actions
	Outil d'évaluation du PCAET
	Diaporama COPIL Final
	Cadres de dépôt réglementaires renseignés
	Rapport du plan d'actions (à partir des fiches actions renseignées en interne)
	Evaluation environnementale

- la contribution de l'ATMO Occitanie via une convention de partenariat :
  - o Inventaire des émissions de polluants atmosphériques et des gaz à effet de serre émis sur le territoire avec mise à jour régulière des données, à l'échelle communale, selon les 4 principaux secteurs d'activité (transport, industrie, résidentiel - tertiaire, agricole)
  - o Cartographie de la pollution de l'air sur le territoire
  - o Action de sensibilisation en milieu scolaire
  - o Evaluation annuelle de 5 actions majeures du PCAET au niveau de l'impact sur les émissions de polluants atmosphériques et GES
  
- la contribution des gestionnaires de réseaux de distribution et de transport d'énergie (GRDF et ENEDIS) : fourniture des données de consommation et de production, par secteur et par type d'énergie, à différentes échelles territoriales
  
- la contribution de la SCIC Citoy'EnR : participation à des événements de sensibilisation citoyenne, mobilisation des habitants autour de projets citoyens d'énergie renouvelable
  
- la contribution de l'association 3PA sur le volet promotion et accompagnement de la transition écologique dans le cadre d'une convention de partenariat pluriannuelle.

## **2.5 Garantir une mise en œuvre efficace et efficiente via le suivi et l'évaluation**

Au regard de l'organisation des services de la collectivité et de la dynamique territoriale engagée dans l'élaboration du PCAET, le souci d'une mise en œuvre efficace et efficiente a été acté par une note méthodologique du suivi et évaluation du PCAET (note disponible en annexes de ce document).